



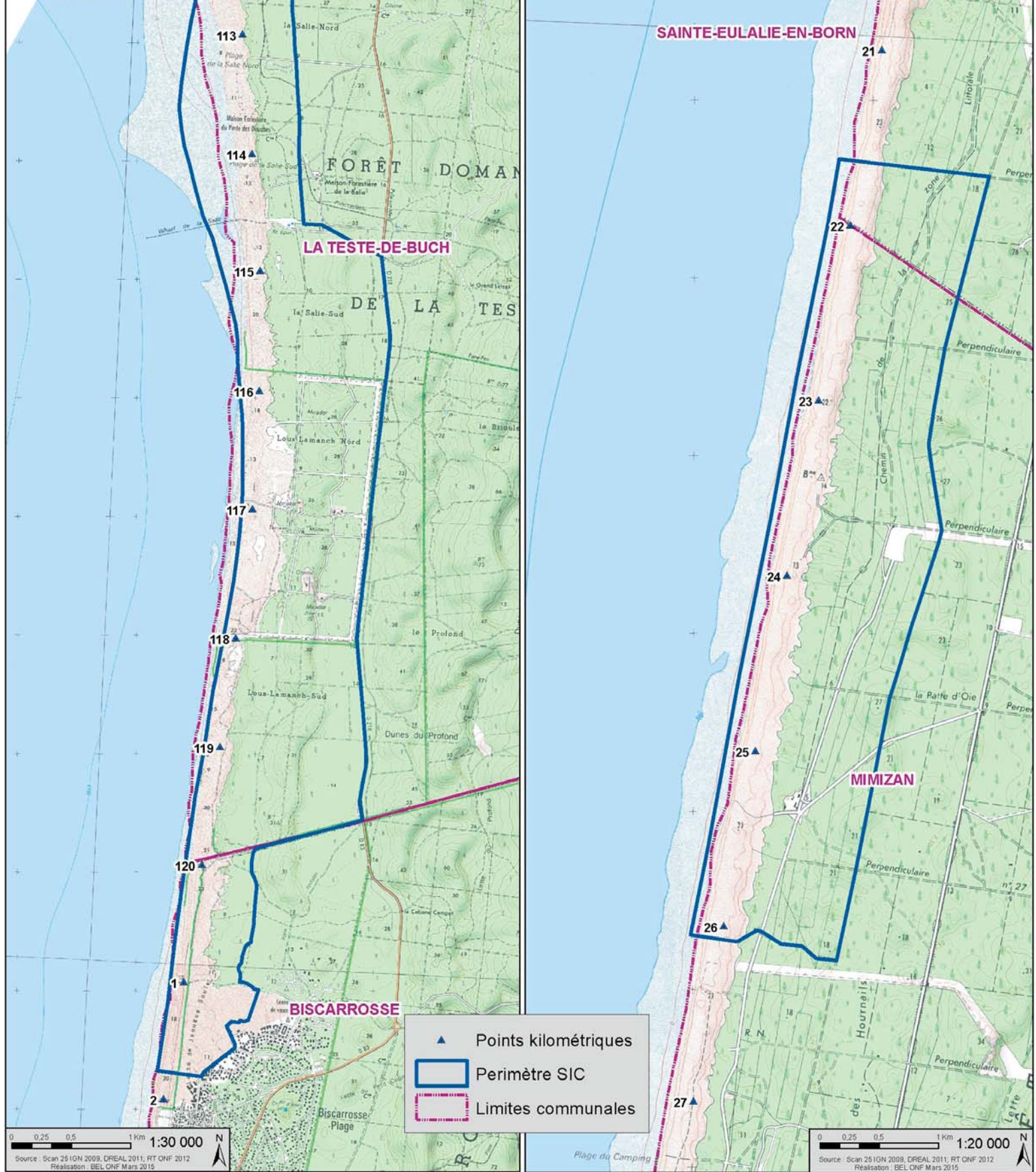
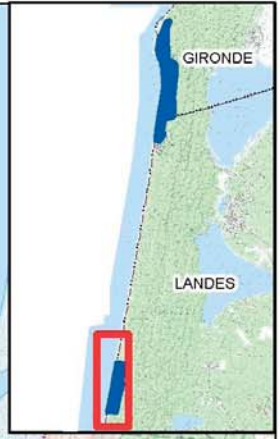
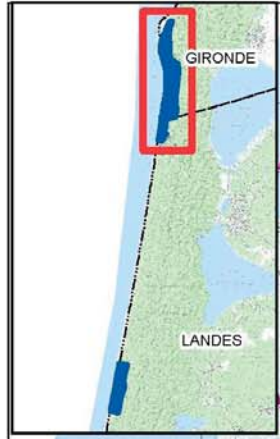
RÉSUMÉ NON TECHNIQUE DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

SITE NATURA 2000 FR 7200710

DUNES MODERNES DU LITTORAL LANDAIS
D'ARCAÇON À MIMIZAN



Site Natura 2000 FR7200710 - L01
 "Dunes modernes du littoral landais d'Arcachon à Mimizan Plage"
 Périmètre du Site d'Intérêt Communautaire (SIC)



- ▲ Points kilométriques
- ▭ Périmètre SIC
- ▭ Limites communales

LE RÉSEAU NATURA 2000

Fondé sur les deux directives Habitats et Oiseaux, Natura 2000 constitue un réseau écologique européen de sites voués à la protection d'habitats naturels et d'espèces d'intérêt communautaire. Le réseau a pour objectif de contribuer à la préservation de la biodiversité en tenant compte des exigences économiques, sociales et culturelles, ainsi que des particularités régionales et locales.

Un comité de pilotage local (copil) constitue l'organe central du pilotage de la démarche ; il est chargé de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre du document d'objectifs.

Ce document d'objectifs (docob), est élaboré dans le cadre d'une large concertation impliquant les acteurs locaux. Il contient un état des lieux qui met en lumière les enjeux du site, sur la base desquels seront définis des objectifs et des actions de gestion qui pourront être engagées sur la base du volontariat par les propriétaires, gestionnaires, ayants droit et usagers du site. Cette phase de « mise en œuvre » du docob est nommée animation.

Les documents d'objectifs, ainsi que les synthèses découlant de la concertation, de l'animation et des suivis, sont en ligne sur le site dédié, à cette adresse : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/107>.

PRÉSENTATION DU SITE

Constitué de deux entités, il est situé sur le littoral de la commune girondine de La Teste-de-Buch, et des communes landaises de Biscarrosse, Sainte-Eulalie-en-Born et Mimizan, cette dernière partie se trouvant dans le périmètre du centre d'essais DGA-EM (Direction générale de l'armement – essais de missiles). Il est composé de dunes non boisées ainsi que de dunes boisées (pinèdes associées à du Chêne vert et/ou du Chêne-liège) ; quelques zones humides d'arrière-dune sont présentes, en particulier à Biscarrosse (lette du Vivier). L'érosion marine est assez active, et permet de découvrir régulièrement des sols anciens, ainsi que des résurgences.

Le site s'étend sur 1392 ha, alors que la surface initiale du SIC était de 965 hectares : ce sont diverses opportunités qui ont permis d'étendre ce périmètre en intégrant des terrains domaniaux.



Les nebkas sont de petites dunes formées par la végétation qui arrête le sable. Ici ce sont des Saules des dunes qui en sont à l'origine.



Nous sommes ici sur la limite Gironde – Landes, au point kilomètre 0 (il y a 107 PK dans les Landes)



La petite mare du Vivier, où l'on observe le crapaud *Pélobate cultripède*.

LES ENJEUX : SYNTHÈSE

Sur le site, ce sont 16 habitats d'intérêt communautaire qui ont été recensés, et parmi eux, trois sont prioritaires. On retiendra l'existence de faciès de « champs de dunes » qui illustrent parfaitement ce que pouvaient être les paysages littoraux avant la fixation des dunes.

Pour les 127 espèces végétales inventoriées, on en retiendra 3 protégées au plan national (arrêtés du 28/01/1982 et 31/08/1985), 5 espèces protégées au plan régional aquitain (arrêté du 08/03/2002), 6 espèces endémiques dont 2 protégées et inscrites sur le Livre rouge de la flore menacée. Néanmoins, aucune n'est citée à l'annexe 2 de la directive habitats faune flore (DHFF).

Concernant les espèces animales, près de 60 présentent un enjeu patrimonial ; 6 apparaissent dans l'annexe 2 de la DHFF, et 24 dans les annexes 4 et 5 de la DHFF.

L'analyse consacrée aux habitats naturels a été faite selon une approche de grands ensembles, sachant que le « mosaïquage » est fréquent au sein d'habitats ; mais la dynamique spécifique au milieu littoral fait que l'évolution des habitats naturels peut être assez rapide, et selon des critères que l'on peut difficilement rattacher aux systèmes d'évaluation de l'état de conservation. En effet, un stade dynamique comme l'érosion (marine, éolienne) ne peut être considéré comme correspondant à une dégradation, mais plutôt à un stade dans l'évolution des habitats naturels. Une étude a été menée pour chercher à caractériser l'état de conservation, mais il semble, a posteriori, que les méthodes utilisées ne donnent pas de résultats cohérents du fait de ces dynamiques particulières.

Habitats naturels d'intérêt communautaire	Code Natura 2000	Niveau d'enjeu
Sables des hauts de plages à Talitres	1140-1	1
Végétation annuelle des laisses de mer	1210-1	
Dunes mobiles embryonnaires atlantiques	2110-1	
Dunes mobiles atlantiques à <i>Ammophila arenaria</i>	2120-1	
Dunes grises des côtes atlantiques	2130-2	
Pelouses rases annuelles arrière-dunaires	2130-5	
Dunes françaises à bruyère cendrée	2150	
Landes sèches européennes	4030-4	
Bas marais dunaires	2190-3	2
Roselières dunaires (<i>Phragmitetea</i>)	2190-5	
Prés humides littoraux thermo atlantiques des Landes et de Charente	6420-2	
Dunes boisées littorales thermoatlantiques à Chêne vert	2180-2	3
Dunes boisées littorales des régions atlantiques à Chêne-liège	2180-3	
Aulnaies, Saulaies, Bétulaies et Chênaies pédonculées marécageuses arrière dunaires	2180-5	4
Arrières-dunes boisées à Chêne pédonculé	2180-4	
Dunes à Saule des dunes	2170-1	5

Les habitats naturels prioritaires sont en couleur ; niveaux d'enjeux du plus fort (1) au plus faible (5).

La hiérarchisation diffère quelque peu des autres sites, en raison, en particulier, de la présence conjointe du Chêne vert et du Chêne-liège, et de la faible représentativité des dunes boisées hygrophiles.



La Bruyère du Portugal, éricacée rare et à floraison blanche précoce.



L'Epervière laineuse se trouve ici dans la limite nord de son aire de répartition.



Les pannes humides sont rares sur le littoral, elles sont produites par une inondation de la nappe superficielle.



Les champs de dunes sont des secteurs de libre évolution de dunes secondaires, et permettent de comprendre les processus d'évolution de la dynamique naturelle.



Pinède naturelle, avec présence de Chêne-liège et de Chêne vert.

LES ENJEUX ESPÈCES

Au niveau de la flore, l'endémisme est remarquable, et l'on dénombre par ailleurs des espèces présentant de forts enjeux, même si elles n'apparaissent pas dans la directive.

La Bruyère du Portugal (*Erica lusitanica*), espèce présente en dune boisée hygrophile, constitue un enjeu patrimonial fort.

Pour la faune apparaissent également de forts enjeux, avec un certain nombre d'espèces citées à l'annexe 4 de la directive habitats, tel le Pélobate cultripède.

Ce dernier a été observé au niveau des zones humides de la lette du Vivier ; cette espèce rare dans les Landes se reproduit dans les mares d'arrière-dune.

ACTEURS ET ACTIVITÉS

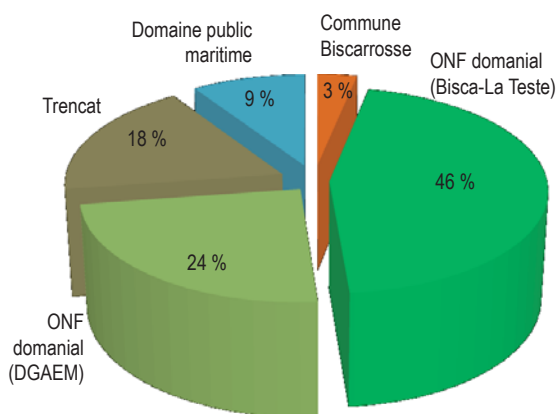
S'agissant de sites littoraux, la fréquentation des plages représente une activité touristique majeure, notamment des mois d'avril à octobre. De nombreux acteurs interviennent sur le site, qu'il s'agisse des offices de tourisme, des loisirs sportifs (surf, VTT, marche, randonnée, surf casting, sports équestres...), mais aussi des collectivités qui assurent le nettoyage des plages, la sécurité de la baignade, etc.

La fréquentation du site justifie la mise en place de dispositifs adaptés, permettant à la fois de protéger les milieux sensibles, et de participer à l'éducation du public. L'opération Plan-plage, qui a pour finalité de concilier accueil du public et préservation des habitats, concerne les plages de La Teste, et est envisagée à Biscarrosse. Des animations pédagogiques sont organisées par des associations locales (gemmage, sensibilisation à la propreté des plages...).

La sylviculture au profit du Pin maritime est pratiquée en privilégiant la régénération naturelle, à l'exclusion des îlots de sénescence où aucune action sylvicole n'est menée (si ce n'est la sécurisation de peuplements). Le risque incendies de forêts se doit d'être pris en compte par la mise en œuvre de travaux et mesures adaptés pour préserver le forêt et assurer la sécurité du public.

Une partie du site Natura 2000 se trouve dans le périmètre du site militaire DGA essais de missiles ; non-accessible au public, elle se trouve dans une situation assez unique sur la côte aquitaine, et constitue un observatoire de milieux dunaires non impactés par la fréquentation humaine.

Répartition des propriétaires
(Surface totale : 1392 ha)



La chasse est autorisée sur le site car elle permet de réguler les ongulés (cerfs, sangliers) dont les excès de populations sont préjudiciables à la biodiversité.

La pratique de sports mécaniques, illicite au sein de ces milieux fragiles, contribue à la dégradation des dunes : c'est pourquoi des travaux adaptés sont nécessaires (mise en défens par exemple) ainsi que des actions de surveillance.

Les terrains gérés par l'ONF constituent les $\frac{3}{4}$ de la superficie du site, le reste se partage comme suit :

- 3% propriété de la commune de Biscarrosse
- 9% DPM (Domaine Public Maritime)
- site du Trencat, propriété du ministère de la défense.



Le wharf de La Salie à La Teste se trouve inclus dans le site.



Les accès aux plages sont aménagés pour limiter l'impact du public sur les milieux.



Champ de dunes en libre évolution : seules des actions peuvent être menées pour réhabiliter des zones humides.

LES OBJECTIFS DE GESTION DU SITE

La définition des objectifs de développement durable est établie à partir du croisement des diagnostics écologique et socio-économique.

Cinq objectifs de développement durable ont été retenus :

- A** Assurer la conservation des habitats naturels d'intérêt communautaire, en prenant en compte les espèces patrimoniales
- B** Assurer la conservation des espèces d'intérêt communautaire
- C** Prendre en compte le contexte socio-économique, afin de réduire les impacts sur les milieux et espèces
- D** Conforter les connaissances, mettre en place les suivis, en associant au mieux les ressources locales.
- E** Assurer l'animation du site et la communication, en coordination avec les politiques publiques.

LES OUTILS DE GESTION

Conformément aux orientations retenues par l'État français pour la mise en œuvre de Natura 2000, la priorité est donnée aux mesures contractuelles pour atteindre les objectifs de conservation des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire. Pour cela, des outils ont été mis en place : les contrats et la charte Natura 2000.

Les contrats Natura 2000 permettent en contrepartie d'une rémunération, d'engager des actions favorables à la biodiversité, et reconnues comme telles au niveau européen.

La charte Natura 2000, dresse un ensemble d'engagements non rémunérés bénéfiques à la biodiversité, permettant d'inscrire un propriétaire ou une activité dans une démarche de développement durable, constituant ainsi un label de qualité et de reconnaissance sur le site.



Dune grise au niveau du Warf, avec accrétion vers l'océan ; on distingue à droite l'ancien profil de la dune.

LES MESURES DE GESTION

Sur la base des objectifs de développement durable, plusieurs actions contractualisables ont été déclinées, en référence à la circulaire de gestion en vigueur.

Les actions sont décrites dans un catalogue attaché au docob :

- A32320P et R** Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable (dune)
- A32326P** Aménagements visant à informer les usagers en milieu dunaire
- A32329** Lutte contre l'érosion des milieux dunaires
- F22714** Investissements visant à informer les usagers de la forêt
- A32332** Restauration des laisses de mer
- F22702** Création ou rétablissement de mares forestières (également A32309P, A32309R)
- F22711** Chantier d'élimination ou de limitation d'une espèce indésirable (forêt)
- FF22712** Dispositif favorisant le développement de bois sénescents
- F22701** Création ou rétablissement de clairières ou landes
- F22710** Mise en défens d'habitats d'intérêt communautaire (dune boisée)
- A32324P** Travaux de mise en défens (dune non boisée)



Le site L01 FR7200710 (dunes d'Arcachon à Mimizan) sera géré de façon cohérente avec les trois autres sites dunaires landais, ceci pour des raisons d'économie d'échelle ; les réunions du copil ne seront donc pas spécifiques à chaque site, mais plutôt regroupées.

PROCESSUS DE RÉVISION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

Le document d'objectifs a été élaboré en s'appuyant sur une large concertation, passant par des contacts ponctuels, puis par des réunions de travail du comité restreint de suivi (CRES). Ce groupe est une émanation du comité de pilotage, qui a pour vocation dans un premier temps d'élaborer le docob, puis de s'intéresser à l'animation. Le groupe est ouvert à des associations ou à des personnes dont les connaissances peuvent améliorer la qualité des travaux menés.

- Désignation de l'opérateur technique :

L'Office national des forêts a été désigné en qualité d'opérateur pour la rédaction du document d'objectifs, par convention du 21/12/2011.

- Site d'importance communautaire (SIC), par parution au JO de l'UE le 7/11/2013.

- Phase de révision du docob :

Copil du 20/06/2011 à Biscarrosse, pour l'installation du comité, la désignation de l'opérateur et l'engagement de la phase d'élaboration du docob.

2011, 2012 et 2013 : enquêtes de terrain, étude socio-économique, étude du foncier...

Comité restreint de suivi du 28/06/2012 à Biscarrosse, pour présenter la méthodologie proposée.

Comité restreint de suivi du 29/05/2013 à Biscarrosse, pour la définition des périmètres et le diagnostic (socio-économique, écologique).

Comité restreint de suivi du 16/12/2013 à Biscarrosse pour aborder la définition des enjeux, des objectifs et des actions.

Comité de pilotage du 29/01/2014 à Lit et Mixe : validation des périmètres, des diagnostics, des enjeux et des objectifs.

Comité de pilotage du 26/11/2014 à Lit et Mixe : validation du docob, de la charte et perspectives pour l'animation.

L'ANIMATION DU SITE

On peut trouver ici les renseignements relatifs à l'élaboration du docob, puis à l'animation : <http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr/node/110>

La mission d'animation consiste à mettre en œuvre la partie opérationnelle du document d'objectifs.

On poursuivra la mutualisation avec les sites voisins, et l'inscription des actions au sein des territoires doit être privilégiée.

Sur les financements, la recherche de sources autres que les contrats est à envisager, et devra s'inclure dans des programmes propres aux territoires.

La communication constitue une mission d'animation prioritaire, et doit rendre compte de la vie du site, de l'évolution des connaissances, et associer au mieux les acteurs locaux.

Le site Internet constitue un outil majeur pour améliorer la communication et l'accès aux connaissances.

Les travaux mis en œuvre sur la dune visent à conserver la mosaïque d'habitats, ainsi que les espèces végétales et animales présentes.

Ces actions de génie écologique reposent sur des techniques éprouvées qui assurent la conservation de ces milieux fragiles.



Ces traces sombres correspondent aux premiers sols formés après la glaciation ; les plus anciens ont plus de 5000 ans. On y trouve parfois de l'habitat et du mobilier préhistorique



L'un des rares secteurs en accréation (extension vers l'océan) se trouve au niveau du Wharf, ce qui conduit à la formation de dunes embryonnaires très étendues.

LES ÉVALUATIONS D'INCIDENCES

La démarche Natura 2000 n'exclut pas la mise en œuvre de projets dans les sites Natura 2000, sous réserve qu'ils soient compatibles avec les objectifs de conservation des habitats et des espèces.

L'outil réglementaire de prévention qu'est l'évaluation des incidences permet d'assurer l'équilibre entre la conservation de la biodiversité et les activités humaines.

La mission d'animation comprend un volet d'assistance aux porteurs de projets.

LA STRUCTURE ANIMATRICE

- Le pilotage de l'animation est porté par l'Etat représenté par le préfet des Landes. L'Office national des forêts s'est porté candidat pour la phase d'animation 2015 – 2017.
- Les propriétaires et ayants droit peuvent solliciter le chargé de mission pour toute question sur la gestion des sites, les contrats, la charte...
- De même les collectivités, les EPCI, les associations peuvent obtenir un soutien pour les projets territoriaux susceptibles de toucher les sites Natura 2000.
- Conception : Office national des forêts - C. Miranda
- Crédits photographiques : Office national des forêts - E. Sautret - G. Granereau
- Version 4 - mars 2015



La dune blanche est souvent assez dynamique, du fait de la finesse du sable qui est aisément mobilisable par le vent. Le bossèlement observé est dû à l'armoise et au gourbet.



Quelques arbres tordus sont présents dans la zone de protection, ils contribuent à la diversité et à la richesse paysagère.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR NATURA 2000 ET LE SITE

DDTM

Direction départementale des territoires et de la mer des Landes
Service nature et forêt
351, Bd Saint-Médard - 40012 Mont de Marsan Cedex
05 58 51 30 14 - 06 28 41 08 93 - gilbert.tarozzi@landes.gouv.fr

DREAL Aquitaine / SPREB

Division milieux naturels et paysage
Cité administrative, rue Jules Ferry, boîte 55, 33090, Bordeaux cedex
05.56.24.88.22 - coline.garde@developpement-durable.gouv.fr

Structure animatrice pour la phase d'animation précédente, et candidate pour la suivante (2015 – 2017) :

Office National des Forêts
valerie.pereira-martineau@onf.fr - 06 23 66 46 07 - 05 57 81 22 76
Chargé de mission : gilles.granereau@onf.fr - 06 13 81 60 36 - 05 58 98 27 82
emilie.sautret@onf.fr - 06 23 66 46 12 - 05 57 81 67 52

Tous les documents sont accessibles sur le portail des sites littoraux d'Aquitaine :
<http://dune-littorale-aquitaine.n2000.fr>

Agence LNA
9 rue Raymond Manaud
33542 Bruges Cedex
Mars 2015



www.onf.fr